

Question écrite du 20 décembre 2021 de Mmes et MM. Anna Barseghian, Corinne Bonnet-Mérier, Rémy Burri, Anne Carron, Timothée Fontolliet, Alain de Kalbermatten, Uzma Khamis Vannini, Paule Mangeat, Amanda Ojalvo, Daniel Dany Pastore, Maxime Provini, John Rossi, Philippe de Rougemont, Christel Saura et Pierre Scherb: «PR-1397. Questions en suspens de la commission des travaux et des constructions».

A la suite de la présentation de la proposition PR-1397 devant la commission de l'aménagement et de l'environnement (CAE) et la commission des travaux et des constructions (CTC), le 9 décembre 2021, les commissaires de la CTC ont un certain nombre de questions qui sont restées sans réponse. Nous remercions par avance la magistrature de nous fournir les réponses adéquates, et dans les meilleurs délais, aux questions suivantes:

- Comment les éléments suivants circuleront-ils et stationneront-ils sur la rue de Carouge:
 - SIS;
 - personnes à mobilité réduite (PMR);
 - police;
 - ambulances;
 - livraisons commerciales et aux particuliers?
- Comment les personnes qui habitent à la rue Jean-Violette pourront-elles accéder à leurs parkings privés?
- Comment les livraisons de nourriture, souvent faites tard le soir, pourront-elles être assurées?
- Comment les bus pourront-ils circuler sur la rue de Carouge en cas de panne des lignes de tram?
- Comment organiser le parcage des voitures des habitants de la rue de Carouge?
- Une compensation des places supprimées est prévue aux parkings de la Coop et de la Migros. Comment la compensation va-t-elle s'opérer en détail dans ces deux parkings, tout en sachant qu'une compensation pour les places supprimées à la rue Dancet est déjà prévue?
- Est-ce que les places de livraison et PMR seront en surface ou en sous-sol?
- Est-il possible de recevoir l'analyse du trafic routier à la rue de Carouge?
- Est-il possible de présenter les éléments dont la magistrature a eu connaissance pour l'amener à décider de fermer la rue de Carouge au trafic routier?